

Annexe 1. Programme de titres professionnels (PTP) de la SCÉ : Liste d'autoévaluation pour les candidats éventuels au titre d'Évaluateur qualifié

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Je ne sais pas</i>
Je suis membre de la SCÉ.			
Je détiens <u>soit</u> un diplôme d'études supérieures, <u>soit</u> un diplôme de premier cycle et un certificat ou un diplôme en évaluation.			
Mes diplômes ou certificats d'études supérieures ont été émis par un établissement postsecondaire canadien reconnu ou une université non canadienne classée parmi les 500 meilleures au monde.			
Si je ne détiens <u>ni</u> un diplôme d'études supérieures, <u>ni</u> un diplôme de premier cycle et un certificat ou un diplôme en évaluation, je suis sur le marché du travail depuis au moins dix ans, dont six à temps plein en évaluation.			
J'ai suivi au moins un cours ou un atelier en évaluation de programme (non obligatoire, mais recommandé).			
Je peux discourir clairement de l'évaluation de programme et je connais bien la définition qu'en donne la Société canadienne d'évaluation (SCÉ). https://evaluationcanada.ca/fr/quest-ce-que-levaluation			
Je connais bien l'énoncé sur l'éthique de la SCÉ. https://evaluationcanada.ca/fr/ethique			
Je connais bien les normes d'évaluation de programme. https://evaluationcanada.ca/fr/normes-devaluation-de-programmes			
Je connais bien les <i>Compétences professionnelles requises pour la pratique de l'évaluation de programme au Canada</i> . https://evaluationcanada.ca/fr/competences-pour-les-evaluateurs-canadiens			
J'ai passé en revue d'autres ressources (webinaires, vidéos, articles de revue, etc.) relatives au PTP et au titre d'ÉQ dans le site Web de la SCÉ. https://evaluationcanada.ca/fr			
Je sais que je peux soumettre une demande et satisfaire aux exigences d'admissibilité en ligne.			
L'évaluation de programme figure dans ma description de poste ou a été l'objet de mes études supérieures.			
J'ai un curriculum vitae à jour qui décrit les contextes dans lesquels j'ai acquis mes deux années d'expérience prescrites en évaluation de programme.			
Je possède, preuves à l'appui, une expérience de deux ans à temps plein (ou l'équivalent) dans le domaine de l'évaluation au cours des dix dernières années, attestée par des références professionnelles.			
Je peux obtenir ou j'ai obtenu un relevé de mes travaux en évaluation de programme, signé par mes recommandataires, qui démontre que je possède les deux années d'expérience prescrites.			
Je suis au courant des frais de demande d'accréditation et des frais annuels de maintien du titre.			
Si je ne détiens <u>ni</u> un diplôme d'études supérieures, <u>ni</u> un diplôme de premier cycle et un certificat ou un diplôme en évaluation, je suis sur le marché du travail depuis au moins dix ans, dont six à temps plein en évaluation.			
Je sais que je peux communiquer avec une ou un ÉQ de ma section pour lui demander des conseils ou du mentorat. https://evaluationcanada.ca/fr/liste-devaluateurs-qualifies			
Je sais que si je ne réussis pas à obtenir le titre à ma première tentative, je pourrai combler mes lacunes et produire une nouvelle demande autant de fois que je le voudrai au cours des trois années suivant la date de dépôt de ma première demande.			